



Déclaration de la CGT Éduc'action au Comité Technique Ministériel du 3 novembre.

Le Gouvernement et le ministre de l'Éducation nationale ont donné les détails du protocole sanitaire durant les vacances de la Toussaint.

Les organisations syndicales ont eu de nombreux échanges avec le ministre de l'Éducation et ses conseillers pour préparer cette rentrée du 2 novembre au sujet de l'hommage à notre collègue Samuel Paty et sur la situation sanitaire.

Sur le premier point, il nous semblait indispensable de rendre un hommage digne à notre collègue et de permettre aux personnels de se réunir pour discuter non seulement de la façon d'aborder le sujet avec les élèves, mais aussi pour échanger collectivement sur un drame qui a choqué toute la communauté éducative.

Nous tenons à dire que la décision prise par le ministre d'écourter le dispositif prévu, à la dernière minute, n'a pas été comprise et a suscité beaucoup de colère.

En ce qui concerne la reprise des cours dans le contexte sanitaire que nous connaissons, la CGT Éduc'action s'est prononcée sans ambiguïté pour le maintien le plus longtemps possible de l'ouverture des écoles, collèges et lycées, mais nous demandons aussi que des mesures exceptionnelles soient prises pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et des personnels.

Parmi celles – ci, compte tenu de la gravité de la situation, il est nécessaire d'aller vers un renforcement immédiat du protocole sanitaire en mettant en œuvre les mesures élaborées dans l'hypothèse d'une circulation active du virus. Cela inclut notamment un allègement des effectifs des classes pour permettre une réelle distanciation physique, c'est ce qui est fait dans certains établissements, nous demandons instamment au ministre de prendre en urgence les dispositions dans ce sens sur tout le territoire.

Dans l'immédiat, nous réitérons notre demande afin que l'ensemble des inscrits sur listes complémentaires soit admis ainsi que le réemploi de tous les contractuels.

Mais nous revendiquons surtout une baisse pérenne des effectifs ce qui implique des créations de postes et la mise en place d'un plan d'urgence pour l'éducation.

Au lieu de cela, le projet de loi de finances 2021 prévoit la suppression de 1 800 emplois de professeurs dans le second degré, alors que 28 000 élèves supplémentaires sont attendus.

À ce jour, le ministre a ignoré ces demandes, et a fait a contrario des annonces souvent inapplicables qui ne sont accompagnées d'aucun moyen pour éviter que les établissements scolaires ne deviennent des foyers de contamination contribuant à une dégradation de la situation sanitaire générale.

Les grandes « causes nationales » ont souvent conduit les gouvernements successifs à l'organisation de « Grenelle ».

Le ministre de l'Éducation veut, lui aussi, son Grenelle de l'Éducation qu'il vient de lancer le 22 octobre à grand renfort de communication, sans la présence des organisations syndicales.

Quand on évoque le Grenelle, les militants de la CGT ne peuvent s'empêcher d'y voir le dévoiement d'une référence aux accords de Grenelle de mai 68 qui avaient abouti à des avancées certaines pour le monde du travail.

Or, de dialogue social, il n'en est pas vraiment question dans le Grenelle de l'Éducation, ou si peu...

En effet, des ateliers vont être organisés, chacun d'eux sera animé par des personnalités diverses de la société civile et les enseignants ne pèseront pas grand-chose dans ces ateliers. Ils vont pourtant évoquer des thèmes qui les concernent au plus haut point, comme la mobilité ou la rémunération.

Nous ne comprenons toujours pas comment les concertations engagées dans le cadre de l'agenda social vont s'articuler avec celles du Grenelle de l'Éducation.

Nous craignons toujours que les propositions qui sortiront de ce Grenelle ne soient utilisées pour modifier en profondeur le métier des personnels enseignants avec à la clé des contreparties en termes de missions supplémentaires.

En ces temps troubles et difficiles, le ministre dit souvent que l'école devrait être la colonne vertébrale de notre société.

Il serait bien inspiré d'écouter et de prendre en compte les demandes des personnels qui la font vivre au quotidien, car les attentes, les inquiétudes et la colère de nos collègues sont immenses.